



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Lartigue
Jeudi 10 avril 2025 – 14 h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre Lartigue, tenue le 10 avril 2025 à 14 h, au 2217 avenue Papineau à Montréal.

PRÉSENTS :

Annelyne Roussel, CP

Claudia Tremblay, enseignante

Lise Quirion, enseignante

Aicha Chentir, soutien administratif

Formant quorum sous la vice-présidence de Lise Quirion,

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Madalina Miertescu – Direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Lise Langlois – soutien administratif, prise de notes

MEMBRE ABSENT :

Véronica Islas

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

En absence de la présidente, la vice-présidente, Lise Quirion déclare la séance ouverte. Il est 14 h 04.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Annelyne Roussel que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé, secondé par Claudia Tremblay.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (27-02-2025)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Consultation des élèves

5. Points d'information/rapports
 - 5.1. Suivi du projet éducatif – 2^e régulation
 - 5.2. Plan d'effectif 2025-2026
 - 5.3. Suivi des postes enseignants (année en cours)
 - 5.4. Suivi ETP
 - 5.5. Session d'été
6. Suivi du budget du centre
7. Point du public
8. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 FÉVRIER 2025

IL EST PROPOSÉ par Claudia Tremblay, que le procès-verbal de la séance du 24 février 2025 soit approuvé avec lecture et sans modifications et appuyé par Annelyne Roussel.

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- Il y aura 2 groupes de niveau 7 qui suivront leur formation à l'annexe, rue St-André pour la session du 22 avril au 30 juin 2025.

4. CONSULTATION DES ÉLÈVES

- Cette année, la consultation des élèves a porté sur une demande par les élèves afin que les ateliers puissent se tenir en ligne lors des périodes d'examens (2 dernières semaines à la fin des sessions). Résultat du sondage : 86% des réponses sont favorables.
- Cependant, si une sortie est prévue durant une période d'atelier, celle-ci a priorité. Cette mesure est mise en place à partir de la session en cours (février à avril 2025).

5. POINTS D'INFORMATION / RAPPORTS

5.1 Suivi du projet éducatif – 2^e régulation

- La direction présente le document suivant « Régulation de la mise en œuvre des moyens du projet éducatif du centre Lartigue; Portrait du mois de mars de la mise en œuvre des 2 moyens prévus dans notre projet éducatif »

5.2 Plan d'effectif 2025-2026 :

- **Personnel non enseignant :**
 - 1 poste de TOS – toujours 5 jours/semaine
 - Poste de secrétaire de gestion est aboli pour créer un poste de secrétaire d'école (5 jours/semaine)
 - Poste de soutien informatique est maintenu
 - Poste de TTS de 5 jours/semaine – vacant
 - Poste de Technicien.ne en loisirs est modifié 2,5 jours au centre Lartigue et 2,5 jours au centre Ste-Croix
 - Poste d'agent de bureau, classe 1 est maintenu, mais l'horaire est différent (2 soirs, lundi et mardi) et 3 jours (mercredi au vendredi)
 - Poste de surveillant d'élèves est maintenu (2 soirs, lundi et mardi) et de jour le mercredi
 - Poste de secrétaire à l'accueil est réduit à 60% (lundi au mercredi de jour)



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

- Création d'un poste (mesure Accroche-toi) de TES (technicien.ne en éducation spécialisée) à temps partiel saisonnier 60%
- **Personnel professionnel :**
 - o Poste de CP est conservé tel quel (5 jours/semaine)
 - o Poste de CFS (conseillère en formation scolaire) passe de 3 jours à 4 jours/semaine

5.3 Suivi des postes enseignants (année en cours)

- o Un supplément de financement MIFI nous permet d'ouvrir un niveau 8 à la prochaine session.

5.4 Suivi ETP

- o Dépôt séance tenante du document ETP. Le nombre total d'enseignants prévu est de 27+1, mais ce n'est pas confirmé. Il est possible que de nouvelles mesures soient implantées.

5.5 Session d'été

- o Il y aura une session d'été de jour – formule classique avec examens et les ateliers seront mis à contribution
- o Le soir, il est convenu de sanctionner seulement les niveaux 1,2 et 3. Pour les niveaux 4 et plus, on offrirait de la consolidation.

6. Suivi sur le budget du centre

- o Dépôt du document « Sommaire – Situation financière – Exercice 2024-2025 – FGA »

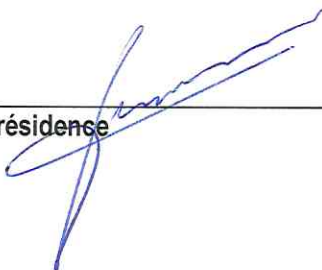
7. Point du public

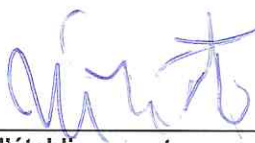
Aucun point.

8. Levée de la séance

Proposée par Annelyne Roussel et secondée par Claudia Tremblay.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 15 h 08.


Présidence


Direction d'établissement


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction